



REGLEMENT CONCOURS

DESSIN – PEINTURE – PHOTO

J'observe, j'imagine et je dessine ou prends en photo ...

Sur le thème de :

« LA VIE DANS MON QUARTIER DU CENTRE VILLE DE DOUVRES LA DELIVRANDE »

Quelques idées non limitatives : les commerçants, les passants, les habitants, les commerces, les métiers du cœur de ville, l'environnement ...etc... : **la VIE dans le quartier du centre-ville.**

Dans le présent règlement il faudra entendre par organisateurs, les correspondants du centre ville de Douvres.

1.1 Le concours est ouvert à tous les jeunes Douvrais jusqu'à l'âge de 16 ans.

Les catégories d'âges retenues sont les suivantes :

Concours de dessin :

- 1^{ère} catégorie : enfants de moins de 6 ans
- 2^{ème} catégorie : enfants de 6 ans à 10 ans

Concours de peinture :

- 1^{ère} catégorie : enfants de moins de 6 ans
- 2^{ème} catégorie : enfants de 6 ans à 10 ans

Concours de photos :

- Enfants et jeunes de 10 à 16 ans

1.2 Participation au concours :

En participant au concours, les parents des enfants mineurs doivent déclarer que les organisateurs sont autorisés à recevoir leurs données d'inscription.

Les participants acceptent que leurs données personnelles, notamment – mais pas exclusivement – leur nom, âge, adresse postale, numéro de téléphone (fixe ou mobile) et adresse e-mail soient collectées, traitées, stockées ou utilisées de toute autre manière aux fins d'organisation ou de gestion de ce concours dessin/photo. A tout moment, les participants ont le droit de consulter, de revoir, de rectifier ou de supprimer toute donnée personnelle les concernant, détenue par les organisateurs en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : quartiercentrevilledouvres@gmail.com

2.1 Pour participer au concours, vous devez compléter le bulletin d'inscription joint et transmettre votre réalisation par courrier postal ou dépôt directement à la mairie **au plus tard pour le 1^{er} mars 2019** :

- pour les dessins, peintures et photos (taille maximale A3), en indiquant au verso le titre de la photo, les nom, prénom et âge du participant, à l'attention des Correspondants du Centre-Ville de Douvres la Délivrande – Mairie de Douvres – 14 440 DOUVRES LA DELIVRANDE

3.1 Organisation des sélections

Tous les travaux seront examinés et pré - sélectionnés par un jury composé de personnes ayant été retenues après avoir manifesté leur intérêt pour être membre de cette pré-sélection et ayant de surcroît des connaissances et compétences dans les domaines artistiques, de dessins et /ou photos.

Le jury de pré-sélection sera composé au maximum de 6 personnes.

Les travaux pré - sélectionnés seront exposés lors de la rencontre intergénérationnelle à Douvres **le 9 mars 2019** à la Salle Gaston Gibert.

Le jury annoncera les résultats et les heureux gagnants au cours de cette rencontre **du samedi 9 mars 2019** pendant laquelle nous partagerons jeux de sociétés, petits gâteaux et quelques boissons (gâteaux fabriqués maison ou pas) que nous demandons à chacun d'emmener pour le plaisir de passer un agréable moment et de partager ensemble. (même principe que la fête des voisins).

3.2 Les dessins, peintures et photos pourront être exploités et utilisés directement par les organisateurs et/ou les élus de la Mairie, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, etc...

Chaque photo, peinture ou dessin sera nommément cité pour son travail si celui-ci est utilisé dans les supports mentionnés ci-dessus.

En acceptant ce règlement, vous autorisez les organisateurs à fixer, reproduire et communiquer au public les dessins, peintures et photos présentés lors du concours.

3.3 Les nom, prénom et âge de tout participant dont le travail aura été sélectionné en tant que vainqueur ou finaliste pourront être publiés en ligne ou par voie du Douvres Info.

4.1 Les organisateurs se réservent le droit, à leur seule discrétion, de disqualifier et d'enlever toute photo, peinture ou dessin qui ne serait pas conforme aux exigences exposées ci-après, même après que la réalisation soit parue sur le site. En ce qui concerne les réalisations que vous soumettez, vous déclarez garantir ce qui suit :

4.1.1 Vous êtes le seul propriétaire des droits et le créateur de ces photos

4.1.2 Vous (vos enfants) avez le droit de soumettre vos photos, peintures et dessins dans ce concours

4.1.3 A votre connaissance, les photos ne contiennent aucun contenu contrefait, menaçant, faux, trompeur, insultant, calomnieux, diffamatoire, vulgaire, obscène, scandaleux, séditieux, pornographique ou profanatoire.

4.1.4 A votre connaissance, les photos ne contiennent aucun matériel pouvant constituer ou encourager une conduite pouvant être considérée comme une infraction pénale, ou pouvant engendrer une responsabilité civile, ou violant une loi de quelque manière que ce soit.

4.1.5 La photographie ne porte pas atteinte aux droits d'auteur, marques déposées, droits contractuels ou toute autre propriété intellectuelle de toute tierce partie, ni ne viole les droits de la vie privée d'aucune personne, et votre photo/dessin ne comprend pas :

4.1.5.1. de marque déposée appartenant à des tiers

4.1.5.2. de matériel protégé par une marque déposée appartenant à des tiers

4.1.5.3. des noms, des ressemblances ou toute autre caractéristique pouvant identifier des célébrités ou tous autres personnages publics, vivants ou morts.

4.1.5.4. des images dont vous auriez acheté ou obtenu les droits et qui seraient issues d'une banque d'images.

5.1. Tous les participants acceptent que leur dessin, peinture ou photographie présenté(e) lors du concours puisse être reproduit (e) (avec mention du nom de son auteur) et utilisé (e) dans un but d'organisation et de promotion. Vous déclarez accorder aux organisateurs le droit d'utiliser les dessins peintures ou photographies soumises dans le cadre des activités promotionnelles susmentionnées.

6.1. Tout dessin, peinture ou photo utilisé -e- par les organisateurs doit mentionner le nom et le prénom de son auteur. Tout manquement à cette obligation de citer l'auteur ne sera pas considéré comme une violation, dès lors que les organisateurs font leur possible pour rectifier cette erreur dans un laps de temps raisonnable à compter du moment où cette erreur a été remarquée.

6.2. Vous déclarez reconnaître que ni les organisateurs, ni les partenaires de l'évènement ne peuvent être tenus responsables de toute mauvaise utilisation de votre image.

7.1. Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables de toute information incorrecte, inexacte ou incomplète, que celle-ci soit causée par les utilisateurs du site internet ou par tout équipement ou toute programmation associée avec ou utilisé pour le concours.

8. Vous déclarez accepter de participer à toute communication connexe et accepter également l'utilisation de votre nom (et celui de votre enfant) et de vos photos, peintures et/ou dessins gagnants pour des besoins de communication, de promotion etc. par les organisateurs et pour le concours sans compensation d'aucune sorte.

UNE QUESTION ? Pas d'hésitation

CORRESPONDANTS DE QUARTIER CENTRE VILLE – DOUVRES LA DELIVRANDE

Mairie de Douvres-la-Délivrande
8 Route de Caen
14 440 DOUVRES - LA - DELIVRANDE

quartiercentrevilledouvres@gmail.com



Fabienne LEROUX : 06 37 74 24 02

Laurence DENIS : 06 77 81 09 93

Emmanuel PESNEAUD ; Robert PROVOST

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À adresser au plus tard aux organisateurs le 1^{er} mars 2019,
accompagné du dessin, de la peinture ou de la photo

Enfant, Jeune

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Parents / Responsables légaux :

Nom & Prénom :

Adresse :

Tél. :

ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Nous, soussignés, Monsieur/Madame déclarons avoir pris
connaissance du règlement intérieur de ce concours et acceptons l'ensemble de ses clauses.

Fait à le

Signature des parents ou représentants légaux pour les mineurs :